

Échelles des niveaux de **compétence**

Enseignement primaire

Québec 



3.1

Français, langue d'enseignement

Compétence 1 : Lire des textes variés

1^{er} cycle

Échelon 1

L'élève fait semblant de lire lorsqu'il feuillette un livre. Il parvient à se le raconter intérieurement ou à le raconter à autrui en s'appuyant notamment sur les illustrations. Dans les textes qu'il aborde, il reconnaît quelques mots familiers ou déjà vus en classe. Il réussit à suivre des consignes simples comprenant surtout des mots connus. Il cherche aussi à donner du sens aux écrits qu'il rencontre autour de lui et il en parle volontiers.

Échelon 2

L'élève lit des petits messages ou des textes courts, simples et illustrés constitués majoritairement de mots familiers et d'usage fréquent. Afin de construire du sens, il utilise, avec de l'aide, des stratégies de reconnaissance et d'identification de mots telles que les correspondances entre les lettres et les sons ainsi que le recours au contexte et aux illustrations. Il parvient à accomplir des tâches très simples liées à diverses intentions de lecture. Il réagit au texte dans la mesure où il est sollicité.

Échelon 3

L'élève lit des textes courants et littéraires, simples et illustrés, dont la structure est généralement prévisible. Pour comprendre l'essentiel d'un texte, il utilise les stratégies appropriées et rappelées par l'enseignant. Lorsqu'il accomplit des tâches simples liées à diverses intentions de lecture, il dégage les informations explicites nécessaires. Quand il réagit au texte, il exprime ses réactions en ayant recours surtout au dessin ou à la parole.

Échelon 4*

L'élève lit des textes courants et littéraires généralement courts, illustrés et présentant un niveau de difficulté approprié. Afin de comprendre les textes qu'il lit, l'élève a recours aux principales stratégies apprises. Lorsqu'il accomplit des tâches liées à diverses intentions de lecture, il dégage la plupart des informations explicites contenues dans un ou plusieurs courts textes. De façon générale, il réagit spontanément aux textes et ses réactions, souvent liées à ses expériences personnelles, peuvent se manifester par le recours à la parole, au dessin, au mime, au non verbal et quelquefois à l'écrit.

* Le dernier échelon de chaque cycle correspond globalement aux attentes de fin de cycle du Programme de formation.

Échelon 1

L'élève apprivoise l'écriture en faisant des tentatives graphiques, en inventant des symboles ou en utilisant des lettres correspondant parfois aux sons. Il reproduit ou transforme légèrement de petits messages ou de très courts textes rédigés collectivement ou présents dans son environnement immédiat. Dans différentes situations, il transcrit, selon la technique apprise, les lettres minuscules et majuscules tout en laissant des espaces variables entre les lettres et entre les mots de son texte.

Échelon 2

L'élève écrit pour lui-même ou pour communiquer avec autrui des messages ou de très courts textes en utilisant principalement les mots travaillés en classe. Influencées par la langue orale, ses phrases sont simples, parfois incomplètes et comportent des répétitions en raison de son vocabulaire limité. Il sait orthographier les mots les plus fréquents travaillés en classe, même s'il invente l'orthographe des mots non appris. La plupart du temps, il trace lisiblement les lettres minuscules et majuscules et il laisse les espaces requis entre les lettres et les mots.

Échelon 3

L'élève produit de courts textes pour s'exprimer et pour communiquer avec autrui. Ses phrases, encore calquées sur l'oral, sont courtes, juxtaposées et peu variées. Avec de l'aide, il utilise la majuscule et le point. Son vocabulaire s'élargit et il lui arrive d'utiliser des mots nouveaux issus de ses lectures. De plus, il sait orthographier un bon nombre de mots usuels travaillés en classe, même s'il s'appuie sur les correspondances entre les lettres et les sons pour les mots non appris. Il applique, avec le soutien de l'enseignant, quelques stratégies de mise en texte, de révision et de correction. Son écriture, script ou cursive, est généralement lisible.

Échelon 4

L'élève rédige une variété de courts textes pour répondre à des besoins de base qui se manifestent dans sa vie personnelle et scolaire. Ainsi, il produit des textes suivis dont la structure est simple et qui contiennent des idées liées au sujet traité. Ses phrases courtes sont généralement bien construites et habituellement délimitées par une majuscule et un point. Son vocabulaire est simple et courant, mais il a encore recours à la répétition. De plus, il sait orthographier la majorité des mots usuels appris en classe. Dans les cas les plus simples, il accorde les déterminants avec les noms en mettant les marques du féminin et du pluriel. Tout au long de sa démarche d'écriture, il utilise, avec le soutien de l'enseignant, les stratégies apprises. Selon la situation, il calligraphie en script ou en cursive afin qu'on puisse le lire facilement.

Compétence 3 : Communiquer oralement

1^{er} cycle

Échelon 1

L'élève s'exprime spontanément ou sur demande au cours des échanges verbaux en classe, mais sans toujours tenir compte du sujet abordé. Pour compléter ses énoncés, il utilise souvent des gestes ou d'autres comportements non verbaux. Centré surtout sur lui-même, il se préoccupe peu du fait d'être compris. Il intervient plus facilement lorsque les échanges d'idées se déroulent en petits groupes.

Échelon 2

L'élève intervient en classe au cours des interactions en petits groupes. Lorsqu'il explore verbalement un sujet avec ses pairs, il s'éloigne quelquefois du thème de la discussion. Au cours des moments de partage de ses propos, il est surtout centré sur ce qu'il dit, même s'il s'intéresse parfois aux réactions des autres. Durant de courts laps de temps, il parvient à diriger son attention sur les propos d'autrui.

Échelon 3

L'élève interagit avec ses pairs au cours des discussions et autres formes d'échanges d'idées en respectant quelques règles de communication. Au moment de l'exploration d'un sujet avec ses pairs, il intervient spontanément en se centrant sur le sujet traité. Lorsqu'il partage ses propos, il produit, la plupart du temps, des énoncés clairs et compréhensibles. De plus, il commence à s'intéresser aux propos d'autrui et à se montrer sensible aux réactions de ses interlocuteurs.

Échelon 4

L'élève prend la parole au cours des interactions en classe et il respecte les règles de communication établies. Dans différents contextes, il explore avec ses pairs des sujets familiers. Lorsqu'il partage ses propos, il formule clairement ses idées et utilise un vocabulaire simple et correct. La plupart du temps, ses réactions témoignent d'une écoute appropriée. Dans les situations qui le justifient, il articule nettement et il ajuste, au besoin, le volume de sa voix. Déjà un peu conscient de l'existence de différents registres de langue, il essaie, à l'occasion, d'adapter sa façon de parler en fonction des personnes et de la situation.

Échelon 1

L'élève prend plaisir à écouter les œuvres qu'on lui lit, qu'on lui relit ou qu'on lui raconte. Il feuillette souvent des albums et d'autres livres parmi ceux qui sont mis à sa disposition. Avec le soutien des illustrations, d'un objet ou d'un dessin, il parle volontiers de ce qui retient son attention.

Échelon 2

L'élève aime qu'on lui relise certains livres et il manifeste de l'intérêt lorsqu'on lui lit de nouveaux livres ou présente de nouvelles œuvres. Il lui arrive de reprendre des livres qu'on lui a déjà lus ou qu'il a particulièrement aimés ou de mentionner, à l'occasion, une œuvre dont il se rappelle. Il réagit globalement aux œuvres lues, vues ou entendues, même si son attention porte souvent sur des détails et non sur une vue d'ensemble.

Échelon 3

L'élève réclame souvent qu'on lui lise ou qu'on lui propose des livres et d'autres œuvres littéraires. Avec de l'aide, il commence à choisir ses livres en fonction de ses goûts et de ses champs d'intérêt. Il aime parler des œuvres qu'il préfère et il est capable, à l'occasion, de justifier ses préférences.

Échelon 4

L'élève s'intéresse déjà à quelques œuvres littéraires à sa portée présentées sous différentes formes. Au cours d'activités culturelles rattachées à ces œuvres et adaptées à son âge, il exprime ses goûts, ses émotions, ses sentiments et ses préférences. Avec de l'aide et en appliquant des critères prédéterminés, il parvient à commenter brièvement ces œuvres et à expliquer ses préférences. De plus, il s'inspire parfois des œuvres lues, vues et entendues pour alimenter de petits projets.

Échelon 1

L'élève résout des situations-problèmes portant sur un thème de la mathématique (arithmétique, mesure, géométrie, probabilité, statistique), comportant des données complètes et nécessitant en général une seule étape de solution. L'élève fait appel régulièrement à une personne-ressource pour déterminer la tâche et dégager les données utiles à l'aide, par exemple, d'objets, de mots ou d'images. Il démontre une compréhension limitée des situations-problèmes et a tendance à employer une seule stratégie (p. ex. : la manipulation d'objets). Il communique, dans ses propres mots, certaines étapes de ses solutions.

Échelon 2

L'élève résout des situations-problèmes dans plus d'un thème de la mathématique, comportant des données complètes et nécessitant dans certains cas plus d'une étape de solution. L'élève fait appel à une personne-ressource au besoin pour déterminer la tâche et dégager les données utiles à l'aide, par exemple, d'objets, de mots, d'images ou de dessins. Il démontre une compréhension partielle des situations-problèmes et applique quelques stratégies (p. ex. : essais et erreurs). Il communique dans ses propres mots et, en insérant des termes mathématiques, certaines étapes de ses solutions.

Échelon 3

L'élève résout des situations-problèmes variées dans plus d'un thème de la mathématique, comportant à l'occasion des données superflues et nécessitant souvent plus d'une étape de solution. L'élève fait appel à une personne-ressource au besoin dans certaines situations-problèmes plus complexes pour déterminer la tâche et dégager les données utiles à l'aide, par exemple, d'objets, de dessins, de tableaux, de diagrammes, de symboles ou de mots. Il démontre une compréhension générale des situations-problèmes et applique des stratégies plus variées (par exemple, utilisation de situations-problèmes similaires déjà résolues). Il communique, dans ses propres mots et à l'occasion à l'aide du langage mathématique, les principales étapes de ses solutions.

Échelon 4*

L'élève résout des situations-problèmes variées comportant des données complètes ou superflues. Il détermine la tâche et dégager les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes et vérifie occasionnellement le résultat obtenu. Il communique verbalement ou par écrit ses solutions en utilisant un langage mathématique élémentaire.

* Le dernier échelon de chaque cycle correspond globalement aux attentes de fin de cycle du Programme de formation. Pour le programme de mathématique, les écarts observés résultent d'une volonté de faciliter l'interprétation des échelles, de préciser le sens de certains éléments et de rectifier les lacunes.

Compétence 2 : Reasonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques

1^{er} cycle

Échelon 1

L'élève représente des nombres naturels à l'aide d'objets. Il éprouve des difficultés à travailler avec des nombres naturels inférieurs à 100. L'élève additionne et soustrait à l'aide de matériel concret.

L'élève compare, ordonne et classe des objets selon une dimension. Il est capable de se repérer dans l'espace, de nommer et de comparer des figures planes et des solides à des objets de son environnement.

L'élève vérifie par l'expérimentation la possibilité d'obtenir un résultat dans une expérience liée au hasard. Avec de l'aide, il dégage des données de tableaux et de diagrammes à bandes ou à pictogrammes.

Échelon 2

L'élève lit, écrit et ordonne des nombres naturels inférieurs à 100. Il peut éprouver des difficultés en fonction de la taille des nombres. L'élève reconnaît les opérations d'addition et de soustraction selon certains sens. Il peut additionner et soustraire des nombres naturels, mentalement ou par écrit, à l'aide de processus personnels.

L'élève estime et mesure les dimensions d'objets à l'aide d'unités de mesure non conventionnelles. Il compare et construit certains solides.

L'élève prédit un résultat à l'aide de termes comme certain, possible ou impossible. Il interprète des données de diagrammes à bandes ou à pictogrammes. Avec de l'aide, il recueille des données, les organise dans un tableau et en fait une interprétation simple.

Échelon 3

L'élève démontre une compréhension du sens des nombres pour les nombres naturels inférieurs à 1 000. L'élève fait des liens entre l'addition et la soustraction, en reconnaît les différents sens (p. ex. : ajout, réunion, retrait) et est habile à en estimer le résultat. Il peut additionner et soustraire des nombres naturels, mentalement ou par écrit, à l'aide de processus personnels.

L'élève estime et mesure le temps à l'aide d'unités conventionnelles et des longueurs à l'aide d'unités non conventionnelles et conventionnelles. Il choisit l'unité de mesure la plus appropriée pour mesurer une longueur. Il compare et construit des figures planes et des solides.

L'élève prédit un résultat et dénombre des résultats possibles d'une expérience aléatoire simple (p. ex. : dé, monnaie). Il recueille des données (questionnaire, instrument de mesure, documentation) et les organise dans un tableau. Il les représente à l'aide d'un diagramme à bandes ou à pictogrammes et en fait une interprétation simple.

6.1

Art dramatique

Compétence 1 : Inventer des séquences dramatiques

1^{er} cycle

Échelon 1

L'élève s'initie à des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Parfois liée à la proposition de création, la séquence dramatique est courte et simple. Elle exploite des idées de création organisées au fur et à mesure. L'élève parle de son expérience de création.

Échelon 2

L'élève s'initie à des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création, la séquence dramatique présente une organisation simple. Elle exploite des idées de création pertinentes choisies par l'élève. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience de création.

Échelon 3*

L'élève participe aux étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création, la séquence dramatique présente une courte fable et met en relief quelques attributs d'un personnage. Elle présente une organisation simple des éléments qui la composent, lesquels sont pertinents et variés. L'élève est capable de relater des faits concernant son expérience de création qui sont signifiants pour lui.

* Le dernier échelon de chaque cycle correspond globalement aux attentes de fin de cycle du Programme de formation.

Échelon 1

L'interprétation de l'élève est gestuelle, sonore ou verbale. Elle démontre parfois une certaine précision par rapport au texte choisi. L'élève tient compte de quelques attributs de son personnage et il utilise avec un minimum de contrôle un nombre restreint d'éléments du langage dramatique, de techniques théâtrales, de modes de théâtralisation ou de structures. Le caractère expressif de son interprétation est étroitement lié à ses intérêts d'ordre affectif. L'élève parle de son expérience d'interprétation.

Échelon 2

L'interprétation de l'élève est gestuelle, sonore ou verbale. Elle démontre généralement une précision relative par rapport au texte choisi. L'élève respecte quelques attributs de son personnage et il utilise avec un minimum de contrôle certains éléments du langage dramatique, de techniques théâtrales, de modes de théâtralisation ou de structures. Le caractère expressif de son interprétation est généralement lié à ses intérêts d'ordre affectif. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience d'interprétation.

Échelon 3

L'interprétation de l'élève est gestuelle, sonore et verbale. Elle démontre une précision relative par rapport au texte choisi. L'élève respecte quelques attributs de son personnage et il utilise avec un minimum de contrôle les éléments du langage dramatique, de techniques de jeu, de techniques théâtrales, de modes de théâtralisation et de structures appropriés. Le caractère expressif de son interprétation est souvent lié à ses intérêts d'ordre affectif. Il est capable de relater des faits concernant son expérience d'interprétation qui sont signifiants pour lui.

Compétence 3 : Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses camarades

1^{er} cycle

Échelon 1

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En s'initiant au vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme un élément présent dans la réalisation ou dans l'œuvre théâtrale. Son propos traduit la décision retenue à partir d'un critère d'appréciation. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. À la suite de son appréciation, l'élève parle de son expérience.

Échelon 2

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En s'initiant au vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme des éléments présents dans la réalisation ou dans l'œuvre théâtrale. Son propos traduit la décision retenue à partir de critères d'appréciation et, parfois, de certains renseignements mis à sa disposition. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience d'appréciation.

Échelon 3

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En utilisant le vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme des éléments présents dans la réalisation ou dans l'œuvre théâtrale. Son propos traduit la décision retenue à partir de critères d'appréciation et de renseignements mis à sa disposition. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. Il est capable de relater des faits concernant son expérience d'appréciation qui sont signifiants pour lui.

6.2

Arts plastiques

Compétence 1 : Réaliser des créations plastiques personnelles

1^{er} cycle

Échelon 1

L'élève s'initie à des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Parfois liée à la proposition de création, elle traduit sa perception du réel. Elle résulte de gestes spontanés, d'une utilisation de quelques éléments du langage plastique et parfois d'une organisation simple des idées de création. L'élève parle de son expérience de création.

Échelon 2

L'élève s'initie à des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création, elle traduit sa perception du réel. Elle résulte de gestes spontanés, d'une utilisation pertinente de quelques éléments du langage plastique et souvent d'une organisation simple des idées de création retenues. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience de création.

Échelon 3*

L'élève participe aux étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création, elle traduit sa perception du réel. Elle résulte de gestes spontanés, d'une utilisation pertinente du langage plastique et d'une organisation simple des éléments qui la composent. L'élève est capable de relater des faits concernant son expérience de création qui sont signifiants pour lui.

* Le dernier échelon de chaque cycle correspond globalement aux attentes de fin de cycle du Programme de formation.

Compétence 2 : Réaliser des créations plastiques médiatiques

1^{er} cycle

Échelon 1

L'élève s'initie à des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Parfois liée à la proposition de création médiatique, elle traduit sa perception du réel et s'adresse à un destinataire. Elle résulte de gestes spontanés, d'une utilisation de quelques éléments du langage plastique et parfois d'une organisation simple des idées de création. L'élève parle de son expérience de création médiatique.

Échelon 2

L'élève s'initie à des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création médiatique, elle traduit sa perception du réel et s'adresse à un ou à des destinataires. Elle résulte de gestes spontanés, d'une utilisation pertinente de quelques éléments du langage plastique et, souvent, d'une organisation simple des idées de création retenues. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience de création médiatique.

Échelon 3

L'élève participe aux étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création médiatique, elle traduit sa perception du réel et s'adresse à un ou à des destinataires. Elle résulte de gestes spontanés, d'une utilisation pertinente du langage plastique et d'une organisation simple des éléments qui la composent. L'élève est capable de relater des faits concernant son expérience de création médiatique qui sont signifiants pour lui.

Échelon 1

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En s'initiant au vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme un élément présent dans la réalisation, l'œuvre d'art, l'objet culturel du patrimoine artistique ou l'image médiatique. Son propos traduit la décision retenue à partir d'un critère d'appréciation. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. À la suite de son appréciation, l'élève parle de son expérience.

Échelon 2

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En s'initiant au vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme des éléments présents dans la réalisation, l'œuvre d'art, l'objet culturel du patrimoine artistique ou l'image médiatique. Son propos traduit la décision retenue à partir de critères d'appréciation et parfois, de certains renseignements mis à sa disposition. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience d'appréciation.

Échelon 3

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En utilisant le vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme des éléments présents dans la réalisation, l'œuvre d'art, l'objet culturel du patrimoine artistique ou l'image médiatique. Son propos traduit la décision retenue à partir de critères d'appréciation et de renseignements mis à sa disposition. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. Il est capable de relater des faits concernant son expérience d'appréciation qui sont signifiants pour lui.

6.3

Danse

Compétence 1 : Inventer des danses

1^{er} cycle

Échelon 1

L'élève s'initie à des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Parfois liée à la proposition de création, la danse est de courte durée et présente une organisation simple. Elle exploite des idées de création organisées au fur et à mesure. L'élève parle de son expérience de création.

Échelon 2

L'élève s'initie à des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création, la danse est de courte durée et présente une organisation simple. Elle exploite des idées de création pertinentes, choisies par l'élève. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience de création.

Échelon 3*

L'élève participe aux étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création, la danse est de courte durée et présente une organisation simple. Elle exploite généralement de façon isolée les éléments qui la constituent, lesquels sont pertinents et variés. L'élève est capable de relater des faits concernant son expérience de création qui sont signifiants pour lui.

* Le dernier échelon de chaque cycle correspond globalement aux attentes de fin de cycle du Programme de formation.

Échelon 1

L'interprétation de l'élève démontre parfois une certaine précision par rapport au contenu chorégraphique de la courte danse choisie. L'élève respecte une structure simple. Il utilise avec un minimum de contrôle un nombre restreint d'éléments de la technique du mouvement. Le caractère expressif de son interprétation est étroitement lié à ses intérêts d'ordre affectif. L'élève parle de son expérience d'interprétation.

Échelon 2

L'interprétation de l'élève démontre généralement une précision relative par rapport au contenu chorégraphique de la courte danse choisie. L'élève respecte une structure simple. Il utilise avec un minimum de contrôle certains éléments de la technique du mouvement. Le caractère expressif de son interprétation est généralement lié à ses intérêts d'ordre affectif. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience d'interprétation.

Échelon 3

L'interprétation de l'élève démontre une précision relative par rapport au contenu chorégraphique de la courte danse choisie. L'élève en respecte la structure. Il utilise avec un minimum de contrôle les éléments de la technique du mouvement appropriés. Le caractère expressif de son interprétation est souvent lié à ses intérêts d'ordre affectif. L'élève est capable de relater des faits concernant son expérience d'interprétation qui sont signifiants pour lui.

Compétence 3 : Apprécier des œuvres chorégraphiques, ses réalisations et celles de ses camarades

1^{er} cycle

Échelon 1

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En s'initiant au vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme un élément présent dans la réalisation ou dans l'œuvre chorégraphique. Son propos traduit la décision retenue à partir d'un critère d'appréciation. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. À la suite de son appréciation, l'élève parle de son expérience.

Échelon 2

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En s'initiant au vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme des éléments présents dans la réalisation ou dans l'œuvre chorégraphique. Son propos traduit la décision retenue à partir de critères d'appréciation et, parfois, de certains renseignements mis à sa disposition. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience d'appréciation.

Échelon 3

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En utilisant le vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme des éléments présents dans la réalisation ou dans l'œuvre chorégraphique. Son propos traduit la décision retenue à partir de critères d'appréciation et de renseignements mis à sa disposition. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. Il est capable de relater des faits concernant son expérience d'appréciation qui sont signifiants pour lui.

6.4

Musique

Compétence 1 : Inventer des pièces vocales ou instrumentales

1^{er} cycle

Échelon 1

L'élève s'initie à des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Parfois liée à la proposition de création, la pièce musicale est courte et simple. Elle exploite des idées de création organisées au fur et à mesure. L'élève parle de son expérience de création.

Échelon 2

L'élève s'initie à des étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création, la pièce musicale est courte et présente une organisation simple. Elle exploite des idées de création pertinentes choisies par l'élève. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience de création.

Échelon 3*

L'élève participe aux étapes de la démarche de création. Sa réalisation est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. Liée à la proposition de création, la pièce musicale est de courte durée et présente une organisation simple. Elle exploite généralement de façon isolée les éléments qui la constituent, lesquels sont pertinents et variés. L'élève est capable de relater des faits concernant son expérience de création qui sont signifiants pour lui.

* Le dernier échelon de chaque cycle correspond globalement aux attentes de fin de cycle du Programme de formation.

Compétence 2 : Interpréter des pièces musicales

1^{er} cycle

Échelon 1

L'interprétation vocale ou instrumentale de l'élève démontre parfois une certaine précision par rapport au texte musical de la courte pièce choisie. L'élève respecte une structure simple. Il utilise avec un minimum de contrôle un nombre restreint d'éléments de techniques. Le caractère expressif de son interprétation est étroitement lié à ses intérêts d'ordre affectif. L'élève parle de son expérience d'interprétation.

Échelon 2

L'interprétation vocale ou instrumentale de l'élève démontre généralement une précision relative par rapport au texte musical de la courte pièce choisie. L'élève respecte une structure simple. Il utilise avec un minimum de contrôle certains éléments de techniques. Le caractère expressif de son interprétation est généralement lié à ses intérêts d'ordre affectif. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience d'interprétation.

Échelon 3

L'interprétation vocale ou instrumentale de l'élève démontre une précision relative par rapport au texte musical de la courte pièce choisie. L'élève en respecte la structure. Il utilise avec un minimum de contrôle les éléments de techniques appropriés. Le caractère expressif de son interprétation est souvent lié à ses intérêts d'ordre affectif. Il est capable de relater des faits concernant son expérience d'interprétation qui sont signifiants pour lui.

Échelon 1

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En s'initiant au vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme un élément présent dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale. Son propos traduit la décision retenue à partir d'un critère d'appréciation. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. À la suite de son appréciation, l'élève parle de son expérience.

Échelon 2

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En s'initiant au vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme des éléments présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale. Son propos traduit la décision retenue à partir de critères d'appréciation et, parfois, de certains renseignements mis à sa disposition. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. L'élève mentionne des éléments signifiants pour lui, en rapport avec son expérience d'appréciation.

Échelon 3

L'appréciation de l'élève est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif. En utilisant le vocabulaire disciplinaire, l'élève nomme des éléments présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale. Son propos traduit la décision retenue à partir de critères d'appréciation et de renseignements mis à sa disposition. Sa décision est aussi liée à ce qu'il a repéré et ressenti. Il est capable de relater des faits concernant son expérience d'appréciation qui sont signifiants pour lui.

7.1

Éducation physique et à la santé

Compétence 1 : Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques

1^{er} cycle

Échelon 1

L'élève exécute des enchaînements d'actions locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets. Il précise ses réussites et ses difficultés.

Échelon 2

L'élève identifie des actions possibles. Il fait un choix. Il exécute des enchaînements d'actions locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets. Il évalue le produit de son exécution à partir de ses réussites et de ses difficultés.

Échelon 3*

L'élève identifie des actions possibles en tenant compte des consignes, du but poursuivi et de l'environnement physique. Il fait un choix et le justifie. Il exécute des enchaînements d'actions locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets. Il évalue sa démarche à partir de ses réussites et de ses difficultés.

* Le dernier échelon de chaque cycle correspond globalement aux attentes de fin de cycle du Programme de formation.

Compétence 2 : Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques

1^{er} cycle

Échelon 1

L'élève exécute avec un autre élève des actions de coopération. Il précise ses réussites et ses difficultés.

Échelon 2

L'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction du but visé. Il applique les actions planifiées et les règles d'éthique. Il évalue avec son partenaire le produit de son exécution à partir de ses réussites et de ses difficultés.

Échelon 3

L'élève planifie avec un autre élève des stratégies de coopération en fonction des rôles à jouer, des contraintes de l'environnement physique et du but visé. Il explique les règles d'éthique relatives à la tâche. Il applique les stratégies élaborées et les règles d'éthique. Il évalue sa démarche avec son partenaire à partir de ses réussites et de ses difficultés.

Compétence 2 : Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques

2^e cycle

Échelon 4

L'élève planifie, avec un autre élève, des actions de coopération et d'opposition. Il applique les actions planifiées et les règles d'éthique. Il communique son message verbal. Il évalue sa démarche avec son partenaire à partir de ses réussites et de ses difficultés.

Échelon 5

L'élève planifie avec un ou plusieurs de ses pairs des stratégies de coopération et d'opposition en fonction des rôles à jouer, des contraintes de l'environnement physique et du but visé. Il identifie les règles d'éthique relatives à la tâche. Il applique les stratégies élaborées et les règles d'éthique. Il communique son message verbal ou gestuel. Il évalue sa démarche avec un ou plusieurs de ses pairs et cerne les améliorations souhaitables ou les éléments à conserver.

Échelon 6

L'élève planifie avec un ou plusieurs de ses pairs des stratégies de coopération et d'opposition en fonction de ses forces et de ses faiblesses et de celles de son ou de ses partenaires. Il explique les règles d'éthique relatives à la tâche. Il applique les stratégies élaborées et les règles d'éthique. Il communique son message verbal ou gestuel selon les exigences de la situation. Il évalue sa démarche avec un ou plusieurs de ses pairs et participe à la recherche de stratégies efficaces. À la suite de l'évaluation, il participe au réajustement du plan d'action.

Échelon 7

L'élève planifie, avec plusieurs de ses pairs, des stratégies de coopération et d'opposition. Il applique les stratégies élaborées et les règles d'éthique. Il communique son message verbal ou gestuel. Il évalue sa démarche avec un ou plusieurs de ses pairs à partir de ses réussites et de ses difficultés.

Échelon 8

L'élève planifie, avec plusieurs de ses pairs, des stratégies de coopération et d'opposition en fonction des forces et des faiblesses des partenaires et des opposants. Il ajuste ses actions aux aspects imprévisibles du jeu. Il applique les règles d'éthique. Il communique son message verbal ou gestuel selon les exigences de la situation. Il évalue sa démarche avec un ou plusieurs de ses pairs et cerne les améliorations souhaitables ou les éléments à conserver en vue d'un réinvestissement pour cette même activité. À la suite de l'évaluation, il participe au réajustement du plan d'action.

Échelon 9

L'élève planifie, avec plusieurs de ses pairs, des stratégies de coopération et d'opposition en fonction des forces et des faiblesses des partenaires et des opposants, et en référence à ses expériences antérieures vécues dans d'autres activités. Il ajuste ses actions aux aspects imprévisibles du jeu en tenant compte des stratégies prévues par le plan d'action. Il applique les règles d'éthique. Il évalue sa démarche avec plusieurs de ses pairs et reconnaît les stratégies utilisables dans d'autres situations.

Échelon 1

L'élève énumère quelques-unes de ses habitudes de vie. Il expérimente un type d'activité physique. Il précise ses réussites et ses difficultés.

Échelon 2

L'élève explique la notion d'habitude de vie et de santé. Il expérimente différents types d'activités physiques. Il évalue ses résultats à partir de ses réussites et de ses difficultés.

Échelon 3

L'élève explique la notion d'habitude de vie et de santé. Il expérimente différents types d'activités physiques de durée et d'intensité variées. Il évalue sa démarche à partir de ses réussites et de ses difficultés.